

Procès-verbal de l'assemblée de l'Association de soutien au télési
du 30 novembre 2018

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

Coopérateurs-trices présent-e-s :

Berberat Jean-Louis, Ecoeur Jean-Daniel, Hulmann Sabine, Gerber Samuel repr. La Commune de Lajoux, Kornmayer Monika repr. ASJF, Negri Laure, Oberli Daniel jr, Pala Martine & Renato, Pellaton Olivier, Keller Daniel repr. Ski-Club Petit-Val. Rebetez Albert, Rossinelli Nelly, Wermeille Vincent repr. AJSF

Invité-e-s :

Fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat

Excusé-e-s :

Bourquin Catherine, Commune Le Noirmont, Commune de Saulcy, Crevoisier Michelle et Jean, FC La Courtine, Fehlmann Willy, Gigandet Luc, Gogniat Monique, Juillerat Marcelin, Linder Fiorella, Lovis Francis, Lovis SA, Mauron Dominique, Miserez Lovis Laure, Miserez Mariette, Pala Aurélie, Pala Noémie, Pressor (p/M. Frossard Fabien), Rebetez Cécile, Rebetez Clément, Rebetez Daniel, Rebetez Philippe, Rossinelli Jean-Claude, Ruch Yvan, Schneider Sonia & Raymond, Ski-club Perrefitte (p/son prés.M.Gérard Houriet), Sté de gymn Les Genevez, Voirol Catherine & Christophe, Wiedmer Laurence

Présidence : Laure Negri

Rédaction du PV : Jean-Daniel Ecoeur

1. Ouverture et nomination de deux scrutateurs

Olivier Pellaton & Daniel Keller sont nommés scrutateurs.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 24 novembre 2017

Le procès-verbal de la dernière assemblée (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Présentation et approbation des comptes 2017-18 et du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire RéviAjoie Sàrl (pour d'autres précisions, se référer au rapport complet annexé de la comptable) pour la présentation des comptes.

Compte de résultat : chiffre d'affaires brut de la buvette : CHF 31'384.80 ; Produits fêtes : CHF 9'109.40 ; pour un chiffre d'affaire brut total de CHF 40'623.35. Les charges de marchandises de l'exploitation de la buvette se montent à CHF 20'178.25, soit un bénéfice brut de CHF 20'315.95. A ceci, s'ajoute les charges de personnel CHF 4'365.40 ; les frais d'administration et d'informatique CHF 1'018.-- ; la contribution à la Société Coopérative du Télési des Genevez se monte à CHF 14'500.—et le bénéfice de l'exercice est de CHF 421.05.

Le bilan est également présenté à l'assemblée.

M.Godat ne fait pas la lecture du rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint.

Les comptes sont ensuite soumis au vote ainsi que le rapport de révision et sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne également décharge à l'Administration.

4. Nomination de l'organe de contrôle

La reconduite pour une durée d'une année du mandat de l'organe de contrôle, la fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat est confirmé à l'unanimité.

5. Divers et imprévus

Vincent Wermeille de l'AJSF remercie toutes les personnes qui ont participé à l'achat de la dameuse et spécialement M. Jean-Claude Salomon. Il souligne la bonne collaboration entre les deux parties et indique que toutes les conventions sont signées. Il nous souhaite une bonne saison hivernale et un grand merci à Laure Negri.

Laure remercie tout le monde et clôt l'assemblée.